



## Deuxième réunion du Comité de pilotage régional du Programme «Vers une gouvernance démocratique renforcée dans le Sud de la Méditerranée» (Programme Sud II, 2015-2017)

## **Conclusions opérationnelles**

*Nicosie, 13 décembre 2016*

Les partenaires du programme conjoint entre l'Union européenne et le Conseil de l'Europe, «Vers une gouvernance démocratique renforcée dans le Sud de la Méditerranée» (Programme Sud II, 2015-2017), réunis à Nicosie à Chypre le 13 décembre 2016, ont salué la tenue de la deuxième réunion du Comité de pilotage régional. Les conclusions opérationnelles suivantes ont été présentées par la présidente.

### Les partenaires ont souligné:

- la pertinence du Programme Sud II pour soutenir les réformes démocratiques dans les pays bénéficiaires;
  - le rôle de premier plan que joue le Programme Sud II et en particulier pour:
    - ✓ appuyer les processus constitutionnels et la mise en place de nouveaux cadres législatifs et de nouveaux organes de gouvernance démocratique dans la région conformément aux normes européennes;
    - ✓ soutenir les processus de réforme judiciaire dans les pays partenaires et développer des outils pour une administration de la justice plus efficace;
    - ✓ assurer une approche systématique de la lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent et le terrorisme, y compris à travers une approche régionale dans la région du Sud de la Méditerranée;
    - ✓ favoriser la coopération régionale dans le domaine des droits de l'homme, de l'Etat de droit et de la démocratie grâce à la création et au soutien de réseaux formels et informels entre l'Europe et les pays du Sud de la Méditerranée; ainsi qu'à l'intérieur des pays de la région la création progressive d'un espace juridique commun soutenu par la participation des pays bénéficiaires aux comités intergouvernementaux et comités sur les conventions pertinents et par des structures consultatives ad hoc (groupes de travail sur les conventions), afin de faciliter le processus d'alignement législatif et d'adhésion des pays du Sud de la Méditerranée à des conventions du Conseil de l'Europe ouvertes à des Etats non-membres de l'Organisation non-européens.

Egalement, les partenaires ont:

- salué les résultats concrets obtenus depuis le début de la mise en œuvre du programme dans les différents domaines d'intervention;
- apprécié l'approche pragmatique du programme et le cadre flexible de coopération fourni par le Conseil de l'Europe pour les partenaires du Sud de la Méditerranée dans la région, basé sur leurs besoins et demandes spécifiques, dans le contexte plus large de la politique européenne de voisinage de l'Union européenne et de la politique du Conseil de l'Europe à l'égard des régions voisines;
- salué la mise en place de réunions bilatérales du Comité de pilotage avec les principaux bénéficiaires du programme (en plus des réunions régulières du Comité de pilotage régional), qui facilitent le processus d'alignement législatif et tissent des liens plus étroits avec la communauté internationale des donateurs;
- accordé une attention particulière à la coordination des donateurs et à la création de synergies avec d'autres programmes;
- encouragé le renforcement des capacités des bénéficiaires dans les pays partenaires, afin d'optimiser l'application de la législation et des pratiques institutionnelles;
- convenu de continuer à accorder une attention particulière à l'approche des droits de l'homme et en particulier à une approche en faveur des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes, et à assurer et encourager la participation de la société civile aux activités du programme;
- pris note des orientations présentées lors de la réunion concernant les activités proposées pour 2017, tout en soulignant la flexibilité du programme, afin de continuer à répondre aux demandes des partenaires et ainsi assurer la pérennité et l'appropriation par les partenaires.

Towards Strengthened Democratic Governance in the Southern Mediterranean

